

Agro-industrie. Organisés à Reims par le pôle de compétitivité IAR et l'agence régionale de la recherche, « Les rencontres transfrontalières autour de la bioraffinerie » ont fait un état des lieux européen dans ce domaine stratégique.

Les recommandations du pôle IAR à Bruxelles

À défaut, pour le moment, d'un grand projet industriel fédérateur, « Les rencontres transfrontalières autour de la bioraffinerie » organisées à Reims par le pôle de compétitivité Industrie et Agro Ressources (IAR) dans le cadre de son partenariat avec la Wallonie voisine auront au moins permis une clarification lexicale introduite par les francophones belges. Si le bioraffinage est la transformation durable de la biomasse (végétaux, déchets verts, bois, paille) en une multitude de produits (électricité, carburants, chimie, compléments alimentaires, matériaux), la bioraffinerie est quant à elle le site industriel support de ces technologies « bien réelles et non virtuelles ».

On a donc beaucoup parlé de bioraffineries au cours de ces rencontres. Et notamment des conclusions d'une étude de 2 ans menée par 8 partenaires européens dont le pôle IAR et l'agence régio-

nale de la recherche (Carinna) pour faire l'état des lieux de ce domaine. « Par rapport aux États-Unis ou au Brésil, l'Europe est en retard sur la production de biocarburants. Mais elle ne l'est pas sur les bioraffineries », estime Christophe Linguet, chargé des relations internationales au pôle IAR.

Avec 34 bioraffineries existantes ou en projet et 45 projets d'unités industrielles pilotes, l'Europe ferait ainsi bonne figure face aux géants américains. En 2006, dernier chiffre connu, le bioraffinage représentait un chiffre d'affaires de plus de 40 Md€ et plus de 100 000 emplois. Mais Christophe Linguet en souligne aussi la répartition inégale sur le territoire. Hormis la Pologne, où un projet de bioraffinerie de l'amidon se construit près de Wrocław, l'Europe de l'Est est absente du paysage. Les bioraffineries se concentrent

essentiellement à l'ouest (23) puis au nord (8) et au sud (3). Christophe Linguet faisait enfin remarquer la diversité de vues qui s'est faite jour, notamment entre les Pays-Bas et la France. Si les premiers optent pour la construction de bioraffineries sur les zones portuaires pour favoriser l'importation massive de biomasse, la seconde lui préfère des usines implantées au cœur même des zones de production agricoles.

CONSEILS

Pour le groupe d'étude, le développement de bioraffineries nouvelles en Europe ne peut que s'appuyer sur le déve-



Au moment de la table ronde, de droite à gauche: Daniel Thomas, président du pôle de compétitivité, Vincent Steinmetz, DG de Carinna, Gaëlle Warrant de l'Agropôle Wallon, Antoine Peeters d'Europabio) et Christophe Luguel du pôle IAR.